



Achat 125 avec vice caché

Par Doudou15

Bonjour

J'ai acheté une moto 125 rs aprilia d'occasion en septembre 2020 a un particulier pour 2600 euros
15 jours après je l'emmene en concession aprilia qui me dit que mon cylindre a été resouder
Je préviens ma protection juridique qui me dit de lui envoyer un recommandé avec ar pour annuler la vente
Le vendeur refuse

Ma protection juridique mandate un expert pour une expertise contradictoire

Le jour j on se retrouve tous au garage et après expertise les 2 expert sont formelle le cylindre à bien été ressouder et son expert lui conseille d'annuler la vente pour éviter le tribunal

Passer un délai d'un mois il envoie un recommandé avec ar pour dire qu'il refuse l'annulation de la vente

Que dois-je faire ???

Merci

Par ESP

Bonjour,

il reste la saisine du tribunal de proximité ou judiciaire.

Vous disposez de constats d'experts, vous pouvez procéder à la saisine du tribunal pour obtenir l'annulation de la vente et demander d'éventuels dommages et intérêts. Un avocat serait bienvenu.

Par doudou15

bonjour esp

merci pour votre réponse mais je pense que mon assurance juridique va me suivre
vous pensez que j'ai une chance d'annuler la vente

Par ESP

N'ayant pas le dossier en main, je ne me prononcerai pas !

Par doudou15

bonjour

les expert ont dit qu'il sagissait bien d'un vice caché voila le gros du dossier